



- Déontologie -

IL FAUT REVENIR AUX FONDAMENTAUX DU REPORTAGE !

Le mouvement des gilets jaunes a été le principal thème abordé par la commission de déontologie. Trois heures de réunion pour répondre à une quarantaine de questions, c'est un peu court... Aussi court que le contenu des réponses de la direction.

Sécurité des équipes de reportage, traitement éditorial du mouvement des gilets jaunes, affaire de la pancarte : la plupart des questions portait sur ces 3 sujets.

Pour la sécurité, et après nos multiples demandes, la direction a fini par doter les équipes du réseau France 3 des mêmes matériels de protection que celles de France 2. Idem pour les agents de sécurité qui « *ne sont pas une option* » dicit le directeur de l'information.

La possibilité pour les journalistes d'exercer leur droit de retrait a été rappelée à tous. Il était temps. Car dans les régions, les consignes ont connu du retard à l'allumage : quelques directions ont trainé des pieds. La sécurité des reporters ne semble pas être une priorité à leurs yeux.

Sur le traitement éditorial des gilets jaunes, « on s'est retrouvés face à un mouvement qu'on n'avait pas vu venir » affirme la direction de l'information.

Certes, mais il faut bien reconnaître que nos journaux ont un peu délaissé certains secteurs. On nous a demandé de faire moins de sujets sociaux jugés trop "anxiogènes" et plus de sujets "positifs" sur les entreprises qui marchent, par exemple.

La direction se rend compte qu'une frange de la population a été oubliée. Elle a donc donné consigne aux rédacteurs en chefs de trouver des idées pour permettre une meilleure "expression citoyenne". En réponse, l'un d'eux a proposé de diffuser des interviews de 3 minutes, sans questions ni coupes ! Depuis il a dû revoir sa copie, mais cela donne bien le niveau de la réflexion.

De plus, ces consignes "gilets jaunes" en disent long sur la conception verticale de l'information : surtout ne pas faire confiance aux équipes de reportage, sur le terrain ! Surtout, ne pas s'interroger sur les dérives de l'information que sont les plateaux de situation et les micros-trottoirs vides de sens !

Au sujet de l'affaire de la pancarte retouchée du 19/20, la direction affirme : c'est "une connerie". Des sanctions auraient été prises. Mais qu'en est-il de la charte "artistique" pour la mise en images des plateaux des JT ? Des images retouchées ont bien été utilisées auparavant, en particulier pour le plateau du 12/13. En violation de toutes les règles déontologiques des journalistes.

Depuis, des consignes ont été données sur l'utilisation des images d'illustration. Mais le mal est fait. Et les journalistes de France Télévisions paient cash, sur le terrain, les conséquences de "conneries" inacceptables.

La charte d'éthique professionnelle des journalistes rédigée par le SNJ en 1918 demeure le texte déontologique de référence de tous les journalistes de France Télévisions. Quelle que soit l'information à traiter, le SNJ continuera de veiller à son strict respect.

Paris, le 6 février 2019